

Personnes responsable de l'accès aux documents administratifs

PRADA

Madame GARCIER, responsable du service des affaires juridiques et du domaine, au sein de la Direction des Affaires Juridiques, du Domaine et de l'Administration Générale, est nommée personne responsable titulaire de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques.

Pour tout renseignement, vous pouvez la contacter à l'adresse suivante : juridique.domaine@mairie-aubervilliers.fr ou mairie d'Aubervilliers, DAJDAG, 2 rue de la Commune de Paris, 93308 Aubervilliers cedex.

Monsieur DESBANS, responsable du service des archives et de la documentation, au sein de la Direction de la vie locale et de la culture, est désigné responsable suppléant de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques.

Pour tout renseignement, vous pouvez le contacter à l'adresse suivante : archives@mairie-aubervilliers.fr ou mairie d'Aubervilliers, service archives et documentation, 2 rue de la Commune de Paris, 93308 Aubervilliers cedex.